



La dépendance économique et le développement régional. La matrice culturelle territoriale comme vecteur de résilience en Acadie et en Beauce

Jacques Palard

► To cite this version:

Jacques Palard. La dépendance économique et le développement régional. La matrice culturelle territoriale comme vecteur de résilience en Acadie et en Beauce. Stéphanie Chouinard; François-Olivier Dorais; Jean-François Laniel (dir.). Sur les traces de la démocratie. Réflexions autour de l'œuvre de Joseph Yvon Thériault, Presses de l'Université du Québec, pp.100-113, 2022, 978-2-7605-5593-8. halshs-03572484

HAL Id: halshs-03572484

<https://shs.hal.science/halshs-03572484>

Submitted on 23 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« La dépendance économique et le développement régional. La matrice culturelle territoriale comme vecteur de résilience en Acadie et en Beauce », in Stéphanie Chouinard, François-Olivier Dorais et Jean-François Laniel (dir.), *Sur les traces de la démocratie. Réflexions autour de l'œuvre de Joseph Yvon Thériault*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2022, p. 100-113.

Dépendance économique et développement régional :

la matrice culturelle territoriale comme vecteur de résilience en Acadie et en Beauce

Jacques Palard

L'analyse du passage de la dépendance économique d'un territoire à son développement par voie endogène implique la prise en compte de son patrimoine culturel et des atouts que recèle la mémoire collective de ses habitants. Ce capital social devient « productif » dès lors qu'il se trouve investi dans une vision stratégique par la mobilisation à la fois politique et socio-économique des valeurs et des savoir-faire. L'Acadie et la Beauce québécoise sont le cadre d'une telle évolution, opérée par des voies à la fois propres et communes, qui les a fait passer d'une situation de relative marginalisation à leur entrée dans la logique capitaliste. La recherche doctorale en sociologie du développement que Joseph Yvon Thériault a consacrée à l'« Acadie coopérative »¹ au cours des années 1970, sous la direction du sociologue « maïeuticien » Henri Desroche², s'inscrit dans cette perspective. Elle montre par quelles phases successives, au cours de la période 1930-1980, est passé le mouvement coopératif, ensemble d'associations/entreprises « greffées » sur une solidarité traditionnelle. En Beauce, le processus de développement a pris les traits d'une industrialisation diffuse et économiquement structurante dans l'ensemble de la région à compter des années 1960 ; il est la traduction de projets de chefs d'entreprises en quête de réussite individuelle, mais qui se sont également dotés de services collectifs³. Par-delà ces indéniables spécificités, l'instauration d'un système productif innovateur est indissociable dans les deux régions de la prégnance d'une forte conscience identitaire et de la fonction d'impulsion, d'organisation et/ou de légitimation assumée par l'Église catholique. Une réflexion en termes de

¹ Joseph Yvon Thériault, « Acadie coopérative et développement acadien : contribution à une sociologie d'un développement périphérique et à ses formes de résistance », thèse de doctorat (sociologie du développement), École des hautes études en sciences sociales, Paris, 1981.

² Directeur d'études à la VI^e section de l'École pratique des hautes études (EPHE), qui devient en 1975 l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Henri Desroche a dirigé une dizaine de thèses de doctorat d'universitaires du Québec entre la fin des années 1960 et le début des années 1980 dans ses trois domaines de prédilection : la religion, le mouvement coopératif et le développement régional. Voir Jacques Palard, « Henri Desroche et ses réseaux québécois. Entre théorie de l'utopie et pratiques maïeuticiennes », *Sociologie et sociétés*, 37, 2, 2005, p. 21-47.

³ Jacques Palard, *La Beauce inc. Capital social et capitalisme régional* (Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2009).

« régime territorial », tel que le conçoit Clarence Stone⁴ et qui focalise l'attention sur la manière tant formelle qu'informelle dont une société est dirigée, et le recours au concept d'« embeddedness » que propose Mark Granovetter pour définir l'« encastrement », l'« enchâssement », voire, de façon plus littérale, l'« enlèvement »⁵ d'un système de production dans son terreau social, permettent de porter attention aux « mobiles non économiques de la gestion du système économique », selon les mots de Karl Polanyi⁶.

La prise en compte de l'ancrage territorial du développement et de l'activité productive conduit ainsi à associer deux approches complémentaires : celle qui s'attache à la structure du champ économique et celle qui porte attention au système de gouvernance, en l'occurrence au mode de dévolution de l'autorité et aux modalités d'implication des différents groupes d'acteurs dans la gestion de la société locale. Le chercheur est ainsi invité à penser les formes prises par le développement économique de l'Acadie et de la Beauce non comme un ensemble d'activités autonomes, voire hors-sol, mais comme des résultantes originales – et d'ailleurs sans aucun doute alors improbables – d'une matrice sociale et culturelle qui échappe à la conscience claire des acteurs. En effet, l'économie c'est aussi du territoire, et du territoire où la mémoire collective joue un rôle mobilisateur et régulateur. De façon faussement paradoxale, le chercheur peut être ainsi conduit à voir dans le « retard » du développement régional une « ressource », inattendue mais opportune en ce qu'elle est susceptible de se traduire à l'échelle de l'ensemble de la communauté par l'adoption – inintentionnelle – d'une attitude de résilience à effet innovateur.

Cette attitude s'enracine dans l'histoire du peuplement des deux régions, qui débute à peu près à la même époque, vers le milieu du XVIII^e siècle. Comme le souligne Joseph Yvon Thériault pour l'Acadie, si les réminiscences historiques sont aptes à mobiliser aujourd'hui encore c'est en raison de la portée qu'elles continuent de revêtir dans l'organisation des forces sociales. Selon cette optique d'actualisation du passé et de mémoire vivante, « si la déportation [de 1755] demeure importante dans le processus d'identification collective, c'est qu'elle est pour les acteurs sociaux toujours actuelle » (p. 34⁷). On sait que le « Grand Dérangement » a découlé de la décision de l'Angleterre d'expulser de leurs terres en « Nova-Scotia » d'alors, qu'elle contrôlait depuis 1713, les 12 000 à 15 000 colons français, en raison de leur refus de prêter serment d'allégeance à la Couronne britannique. Cette expulsion/expropriation a provoqué une dislocation et un dispersement, principalement vers la Nouvelle-Angleterre, les régions canadiennes limitrophes et la France métropolitaine. On peut évaluer à environ 2 300 le nombre de ceux qui se sont fixés au Nord et à l'Est du futur Nouveau-Brunswick. Joseph Yvon Thériault estime que les 235 000 Acadiens que compte cette province en 1971 descendent à plus de 70 % de la population d'origine française des trois provinces maritimes, dont la déportation s'est faite par voie de « déplacement ». En Beauce, le peuplement débute avec la concession de trois premières seigneuries, octroyées en 1736 par le gouverneur de la Nouvelle-France, Charles de Beauharnois

⁴ Clarence N. Stone, « It's More Than the Economy After All: Continuing the Debate about Urban Regimes », *Journal of Urban Affairs*, 26, 1, p. 10-11.

⁵ Mark Granovetter, « Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, 91, 3, 1985, p. 481-510.

⁶ Karl Polanyi, *La grande transformation* (Paris, Gallimard, 1983).

⁷ La pagination ainsi présentée renvoie à la thèse de Joseph Yvon Thériault.

de La Boische, et ratifiées l'année suivante par le roi Louis XV. Le territoire est situé entre Québec et les États-Unis, de part et d'autre de la rivière Chaudière. Cet affluent du Saint-Laurent au niveau de Québec-Lévis, qui prend sa source dans les hautes terres du Maine et de l'Estrie, provoque de fréquentes inondations printanières propices aux « corvées » solidaires. Les premiers habitants viennent principalement de la Côte-de-Beaupré, de l'Île d'Orléans et de la seigneurie de Lauzon. L'historien de la Beauce Honorius Provost voit en eux « essentiellement des défricheurs et pas nécessairement de la meilleure catégorie. Ayant la vie très dure, travaillant comme des mercenaires, ils acquéraient un tempérament trempé comme de l'acier : leurs qualités et leurs défauts prenaient des plis inaltérables⁸ ». À la fin du XX^e siècle, la Beauce comptait environ 100 000 habitants, répartis en trois municipalités régionales de comté (MRC) : la Nouvelle-Beauce (autour de Sainte-Marie), Robert-Cliche (Saint-Joseph) et Beauce-Sartigan (Saint-Georges).

Les deux recherches partagent une double dimension. La première a trait à l'intérêt porté à la configuration à la fois socio-culturelle et économique qui a présidé à l'amorce du processus de développement. La seconde, à caractère argumentatif, présente un caractère plus formel : le choix rédactionnel qui a conduit dans chacun des deux cas, mais sur un mode fort distinct l'un de l'autre sur le plan tant disciplinaire que conceptuel, à reporter dans la dernière partie du texte la trame théorique qui, « en dernière instance »⁹, en définit le cadre interprétatif.

Il convient dès l'abord de tenter de saisir comment s'opère le choix d'un objet de recherche, sauf à considérer que c'est en sens inverse que serait jeté le dévolu entre le chercheur et son terrain, si tant est qu'un objet puisse ainsi convier voir convoquer son analyste... C'est à partir de telles bases d'une observation plus ou moins participante que seront ensuite étudiées les formes originales prises par la transformation économique des deux territoires. Il restera dès lors à s'interroger sur la façon dont des postures de recherche différentes, notamment en termes d'aspirations sociétales, induisent l'établissement de bilans contrastés de pratiques de résistance et d'innovation.

1. Le chercheur et son terrain

D'emblée, Joseph Yvon Thériault prend soin de préciser que son orientation thématique et sa démarche méthodologique « répondent à des considérations qui dépassent la froide méthode scientifique » (p. 7). Il évoque la « complicité » et les « connivences » qui l'unissent à son terrain, et son « contact sympathique » avec l'Acadie protestataire : celle des luttes nationalistes qui expriment à ses yeux « une forme de résistance dont l'analyse pouvait faciliter le décodage et favoriser l'emprise des acteurs régionaux sur leur réalité » (p. 9). Les « préoccupations d'ordre philosophique » rencontrent ainsi les « angoisses » et les « questionnements du chercheur face à la réalité humaine » (p. 7). Ces propos éclairent le sous-titre de la thèse : « Contribution à une sociologie d'un développement périphérique et à ses formes de résistances ». L'auteur écrit bien

⁸ Honorius Provost, *La vallée de la Chaudière, géographie et histoire. Notes d'enseignement* (Québec, Éd. de la Nouvelle-Beauce, Séminaire de Québec, 1970, p. 46).

⁹ Henri Desroche, « “Dernière instance” et “premier rôle” », *Archives de Sciences Sociales des Religions*, 23, 1967, p. 153-157. Cet article est une recension – critique... – de l'ouvrage *Pour Marx* de Louis Althusser (Paris, Maspéro, 1966).

« à ses formes de résistance » et non « de », soulignant par là qu'il fait de son analyse un outil de son engagement. Sa recherche est celle d'un enfant de Caraquet qui s'inscrit dans les forces du changement opposées à la soumission¹⁰. Elle se veut un instrument de clarification théorique des enjeux des luttes sociales : « Notre métier nous condamne à être attentif aux bruits qui surgissent du social et soucieux d'y dégager l'explication la plus globale possible » (p. 11). Ces lignes appellent la toute première note de la thèse :

Autant [...] nous nous référons à des auteurs qui s'inscrivent à l'intérieur d'une tradition marxiste autant nous essayons de les interpréter librement sans, d'autre part, minimiser l'apport de travaux s'éloignant du marxisme. Soulignons pour le moment, parce qu'elles s'intéressent à des préoccupations voisines de celles exprimées ici, les démarches stimulantes de A. Touraine [...] et de C. Wright Mills. (p. 503)

C'est cette option qui dicte le choix raisonné de l'objet de recherche, puisque le mouvement coopératif acadien, qui a pour modèle la libre association des producteurs/usagers formée au milieu du XIX^e siècle par les Équitables pionniers de Rochdale¹¹, est en lui-même une « pratique de réappropriation » (p. 12) fondée sur une protestation et une quête de société alternative¹². Par son caractère de centralité, ce mouvement social imprègne à la fois la vie économique et le discours national acadien. La recherche doctorale de Joseph Yvon Thériault assume la mission que Fernand Dumont assigne à la « parole », par laquelle « l'homme refait sans cesse son lieu [...] ». Dans un monde où la discontinuité des situations est devenue la règle, la parole doit, sans se lasser, colmater les brèches, prononcer un sens pour ici et maintenant¹³ ».

Pour ma part, je le reconnais bien volontiers, je ne suis ni Beauceron ni porteur des intérêts de la Beauce. Ou, du moins, pas vraiment, puisque la réalité n'est pas si simple... Au retour, en 1997, d'un colloque organisé à l'Université de Western Ontario, et dans la perspective de passer l'année universitaire suivante en séjour sabbatique au Canada, j'ai fait une halte à l'Université d'Ottawa. J'y ai été reçu par le doyen par intérim de la Faculté des sciences sociales, le Professeur Joseph Yvon Thériault. Au moment où j'ai évoqué la recherche à laquelle je venais de collaborer sur la mutation économique de la partie Bocagère de la Vendée, passée en deux décennies d'une économie agricole traditionnelle à un développement industriel endogène¹⁴, Joseph Yvon

¹⁰ Lors de l'assemblée du 2 février 1970 de la Société Nationale des Acadiens, le jeune étudiant Joseph Yvon Thériault appuie la proposition de Michel Blanchard, directeur du journal des étudiants de l'Université de Moncton *L'Insecte*. Cette proposition vise à la formation par le conseil d'administration de la SNA d'un comité chargé d'« étudier l'éventuelle possibilité d'une annexion du Nord et du Nord-Est du Nouveau-Brunswick à la province de Québec » (cité par Jean-Paul Hauteœur, *L'Acadie du discours. Pour une sociologie de la culture acadienne* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975, p. 303)).

¹¹ Voir Anne Alexander, *The Antigonish Movement. Moses Coady and Adult Education Today* (Toronto, Thompson Educational Publishing Inc, 1997, p. 86).

¹² Joseph Yvon Thériault, *L'identité à l'épreuve de la modernité. Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires* (Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1995 ; chapitre 8 : « Développement dépendant et pénétration coopérative », p. 177-196).

¹³ Fernand Dumont, *Le lieu de l'homme. La culture comme distance et mémoire* (Montréal, Éd. HMH, Montréal, 1968, p. 18).

¹⁴ Cf. Thierry Berthet et Jacques Palard, « Culture politique réfractaire et décollage économique. L'exemple de la Vendée du Nord-Est », *Revue française de science politique*, 47, 1, 1997, p. 29-48.

Thériault m'a spontanément signalé que cette Vendée-là, au Québec, avait pour nom la Beauce. Dans la seconde même qui a suivi, mon programme de sabbatique s'est trouvé – presque... – tout tracé. Lorsque, quelques mois plus tard, j'ai commencé à inventorier mon nouveau terrain, je n'ai pas tardé à me rendre compte que je retrouvais là, en effet, l'ensemble des principaux attributs vendéens : un relatif enclavement spatial, le poids de la matrice catholique et seigneuriale, une conception singulière de la politique, une conception volontiers « insulaire » de l'identité territoriale, des valeurs de solidarité et de coopération, l'appétence d'agriculteurs pour l'entrepreneuriat industriel... Sans compter une certaine similarité, dans son timbre et dans ses mots, avec le parler de... *ma Vendée natale*. Je ne saurais donc passer sous silence le sentiment de « sympathie » que j'ai rapidement éprouvé à l'égard de la société beauceronne, sans m'en faire pour autant l'avocat. Ce sentiment, qui n'enlève rien à l'objectivité de l'analyse, est propice à l'adoption d'une démarche qu'à la suite de Max Weber on peut qualifier de « compréhensive »¹⁵, en ce qu'elle permet de rendre compte du sens que les acteurs donnent à leurs projets et à leurs pratiques, que celles-ci soient d'ordre discursif ou organisationnel.

2. L'émergence d'une nouvelle configuration économique : conjoncture et acteurs

2.1 L'émergence et le développement du mouvement coopératif acadien

Dans le mouvement coopératif, Joseph Yvon Thériault distingue trois temps dont chacun prend la forme d'une figure : la période d'implantation du projet communautaire (1936-1946) ; la période de consolidation du projet national (1946-1961), dans lequel l'évêque de Moncton, Mgr Robichaud, voit le fruit de « la divine providence »¹⁶ ; enfin, la période d'institutionnalisation du projet économique (1961-1977). Lorsqu'il conduit sa recherche doctorale, les deux plus anciennes coopératives agricoles demeurent encore les plus importantes : celles de Madawaska et de Saint-Quentin, créées respectivement en 1939 et en 1941. Quatre associations de pêcheurs existaient déjà sur leur incorporation en 1946 et c'est également des années 1940 que les magasins coopératifs tirent leur origine. Joseph Yvon Thériault tient les associations d'épargne et de crédit pour la réussite majeure de la coopération en Acadie, qu'elles quadrillent sur une base paroissiale. Or, 78 des 90 caisses populaires en opération à la fin des années 1970 ont été fondées entre 1936 et 1946. C'est d'ailleurs ce secteur qui, en termes de pénétration, constitue alors le facteur de différenciation le plus net entre la région acadienne et la partie anglophone du Nouveau-Brunswick : les caisses populaires acadiennes représentent alors 87 % de l'actif de l'ensemble des associations provinciales et 82 % des sociétaires. Elles associent 57 % de la population francophone de la province et demeurent fortement imprégnées par leur origine d'associations économiques de ménages à faible revenu. Fondée dès 1946, la Fédération des caisses populaires acadiennes, qui se trouvait à la tête en 1977 d'un actif de 33 millions de dollars, représentait alors, avec la Société mutuelle l'Assomption, l'une des deux plus importantes entreprises acadiennes. À cette date, l'ensemble du réseau coopératif acadien

¹⁵ Max Weber, *Économie et société* (Paris, Plon, 1971 [1922]).

¹⁶ Selon Mgr Robichaud, « la Divine Providence a voulu que le mouvement coopératif prenne naissance dans notre pays et que les nôtres soient les premiers à en bénéficier. Nous souhaitons donc avec ferveur que dans tous les milieux acadiens l'on s'applique à faire pénétrer ce mouvement sauveur » (« Unité, Coopération, Éducation », *L'Évangéline*, 17 août 1955).

associait plus de 160 000 membres, soit les deux tiers de la population francophone du Nouveau-Brunswick, et dirigeait une activité économique de 243 millions de dollars.

L'émergence du « moment coopératif » des années 1930 et 1940 fut impulsée par un mouvement qualifié d'« emprunt extérieur » (p. 177), né au sein de l'université diocésaine catholique Saint-François-Xavier d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse. Ce modèle économique est promu par deux prêtres catholiques membres de l'Université, Jimmy Thompkins et, surtout, Moses Michael Coady. Inspirés par la tradition américaine d'animation communautaire, ceux-ci avaient eu pour but initial d'aider les communautés de pêcheurs et de mineurs du Nord et de l'Est de la Nouvelle-Écosse. Ils ont trouvé dans le clergé diocésain, notamment acadien, un relais et un catalyseur, apte à revitaliser les communautés locales et à renforcer le rôle du « groupe clérico-professionnel », formé d'intellectuels organiques et qui, outre le clergé, comprend également avocats, médecins et enseignants. Au cours des années 1938-1939, où l'activité de formation se fait particulièrement intense, on compte sur le territoire des provinces maritimes plus de mille cercles d'études, cadres de dispensation d'une éducation des adultes tout à la fois en philosophie humaniste et sociale de l'Église, en coopérativisme, en développement communautaire et en démocratie libérale. Le révérend Coady fait du mouvement d'Antigonish le vecteur d'une société future d'abondance et d'égalité : « The good and abundant life »¹⁷. Joseph Yvon Thériault souligne que « le militantisme des premières années a permis le développement d'entreprises dans lesquelles aucun investissement capitaliste ne voulait s'aventurer » (p. 226). Dès la soutenance de la thèse, le « maître » ouvre au « disciple » l'accès éditorial à la revue qu'il dirige, forme subtile et efficiente d'adoubement. Joseph Yvon Thériault observe en conclusion de l'article qu'il y publie que « si Antigonish demeure une expérience stimulante démontrant les capacités autocréatrices des communautés de base, elle laisse grand ouvert le débat sur les difficultés à maintenir vivante une pédagogie du changement, suite à un certain seuil d'institutionnalisation¹⁸ ». Si les résultats n'ont pas toujours été au rendez-vous, ils laissent néanmoins apparaître un bilan très positif, dont les termes sont empruntés à la philosophie d'Henri Desroche : « Aucune caravane utopique n'a atteint son mirage. Mais sans son mirage aucune caravane ne se serait mise en route »¹⁹.

2.2 Le sursaut entrepreneurial en Beauce

Dresser le tableau économique de la Beauce au milieu des années 1950 pour en réaliser un diagnostic et en définir un pronostic, c'est d'abord mesurer l'étroitesse des moyens et la rareté des ressources de l'économie régionale. L'étude que lui consacre en 1955 Fernand Grenier, alors étudiant – québécois – en Sorbonne et futur doyen de la Faculté des lettres de l'Université Laval, rejoint le constat établi quelques années plus tôt par le géographe français spécialiste du Canada Raoul Blanchard. Bien que la production industrielle ait connu un certain essor au cours des

¹⁷ Moses Michael Coady, *Maîtres de leur propre destin. L'histoire du mouvement d'Antigonish ou l'éducation des adultes par la coopération économique* (Gardenvale, Garden City Press, 1941 ; *Maesters of Their Own Destiny*, New York, Harper and Brothers, 1939).

¹⁸ Joseph Yvon Thériault, « L'éducation des adultes par la coopération économique. Le mouvement d'Antigonish », *Archives de sciences sociales de la coopération et du développement*, 57, 1981, p. 36.

¹⁹ Henri Desroche, *Le projet coopératif* (Paris, Éd. Ouvrières, 1976, p. 47) ; cité p. 198 de la thèse.

années 1940, l'auteur estime que « le développement industriel de la Beauce reste faible et ne semble pas promis à un grand avenir. Cela dépend avant tout des conditions médiocres que la région offre à l'industrie²⁰ ». Son évaluation s'appuie sur l'analyse de quatre facteurs clés du processus de production : les matières premières se limitent au lait et au bois ; la région se trouve à l'écart des grands axes de circulation ; elle est dépourvue de toute source d'énergie hydroélectrique du fait de l'irrégularité du débit de la Chaudière ; enfin, si la main-d'œuvre est abondante et d'un faible coût salarial, elle est surtout peu qualifiée. Dès lors, une conclusion s'impose : « Le sort de l'industrie beauceronne est très instable et [...] le maximum de développement possible n'est pas loin de toucher ses limites²¹. » Ce relevé des handicaps ne rend que plus saisissant un tableau qualifié, un tiers de siècle plus tard, de « miracle économique ». Ceux que Madeleine Ferron nomme non sans un brin d'admiration les « insoumis »²² ont fait de leur « pays » le « petit Japon du Québec » et le « royaume de la PME²³ ». En 1996, alors que le secteur secondaire emploie 21 % de la population active du Québec, il représente 38 % de celle de la Beauce, qui compte alors 40 entreprises employant chacune entre 100 et 1 600 salariés. Cette propension à développer l'emploi manufacturier le long du couloir de la Chaudière s'avère d'autant plus significative qu'elle procède d'un mouvement entrepreneurial endogène. Ce mouvement est aussi porté par une figure tutélaire, celle d'Édouard Lacroix, dont la réussite a apporté la preuve manifeste qu'il était possible d'être à la fois beauceron, francophone et puissant industriel, tout en menant une carrière de parlementaire sur la scène politique fédérale. Il n'est pas anodin de noter que, lorsqu'en 1907 il décide, alors jeune chef télégraphiste de 18 ans à la compagnie Québec Central Railroad à Disraeli, de maîtriser parfaitement la langue anglaise, c'est à l'Université Saint-François-Xavier d'Antigonish qu'Édouard Lacroix s'adresse ; il y sera l'élève du révérend Thompkins, qui le jugera intelligent et studieux²⁴. Une vingtaine d'années plus tard, il joindra à ses nombreux actifs le moulin de sciage de Restigouche, au nord du Nouveau-Brunswick.

La conjonction de deux phénomènes que relève l'économiste Pierre-André Julien²⁵ est sans nul doute de nature à éclairer ce sursaut économique, aussi incontestable que paradoxal. Le rôle joué par les entrepreneurs privés, dont la réussite a rapidement fait école, a été primordial en ce que la prise de risque représentée par la création d'une entreprise prend appui sur des qualités individuelles d'initiative, d'innovation et d'organisation. Toutefois, la fonction de ce que l'auteur appelle les « entrepreneurs publics » n'est pas moins cruciale : chacune des trois MRC s'est en effet dotée d'un commissariat industriel, centre de ressources techniques, gestionnaires et

²⁰ Fernand Grenier, « La Beauce. Étude d'un comté rural de la province de Québec », Paris, Université de la Sorbonne, mémoire de Diplôme d'études supérieures, 1955, p. 149.

²¹ *Ibid.*, p. 153.

²² Madeleine Ferron, *Les Beaucerons ces insoumis. Petite histoire de la Beauce 1735-1867* (Montréal, Hurtubise, 1974).

²³ Marie-Agnès Thellier, « La Beauce à cœur ouvert. Aucun atout mais des hommes téméraires », *Le Devoir*, 18 juin 1978, p. 1 et 6.

²⁴ Marie Beaupré et Guy Massicotte, *Édouard Lacroix. Pionnier de l'entrepreneurship beauceron* (Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 1989, p. 24).

²⁵ Pierre-André Julien, *Le développement régional. Comment multiplier les Beauce au Québec ?* (Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC, 1997).

juridiques qui assume une mission de mise en réseau de l'ensemble des acteurs régionaux, y compris les municipalités et le milieu de l'éducation. Cette instance offre aux entreprises des services qui combinent la responsabilité individuelle du chef d'entreprise et son inscription dans un réseau collaboratif, ou, pour le dire autrement, la concurrence *et* la coopération²⁶. L'embryon en a été la création à Saint-Joseph, en 1966, de l'Association coopérative industrielle, au moment où la ville venait de perdre son dernier établissement industriel. Cet organisme, initié par un trio composé d'un travailleur social, d'un mercier et d'un notaire, est parvenu à recueillir 40 000 \$ par souscription auprès de la population en vue de créer un parc industriel. Ce dispositif, qui a permis le redémarrage économique local, a aussi constitué l'amorce du modèle beauceron de développement. Il a pris la forme d'une gouvernance régionale qui s'est voulue progressivement porteuse de l'institutionnalisation du changement.

3. De l'institué à l'instituant : quel schème interprétatif ?

Les deux démarches de recherche ont en commun de considérer le secteur économique comme une construction sociale et une composante profondément imbriquée – *embedded*... – dans la société régionale. Ainsi, le regard que Joseph Yvon Thériault porte sur l'économie acadienne et sur son secteur coopératif se veut d'abord et avant tout une façon privilégiée de rendre compte de la culture et des pratiques régionales. L'auteur expose son intention avec clarté : « La pratique coopérative sert, dans cette recherche, d'*alibi* à une mise en situation des pratiques acadiennes » (p. 106) ; elle permet de se « glisser dans les rapports sociaux qui ont fait naître et se développer l'expérience » (p. 113). En conclusion de son étude, il demeure fidèle à sa visée première : « L'analyse coopérative a servi de *prétexte* et de fil conducteur à une intrusion dans les rapports sociaux qui ont dirigé et dirige l'Acadianité » (p. 489-490). Le recours aux termes « *alibi* » et « *prétexte* » pourrait autoriser à qualifier le mouvement coopératif d'« analyseur institutionnel »²⁷ de la société acadienne.

Chacune des deux recherches procède de façon principalement inductive : sur la base de la présentation du processus de développement local des décennies récentes et de ses résultats tangibles, l'une et l'autre réservent leur dernière partie à l'analyse de la place qu'occupe la transformation du champ économique dans l'ensemble des structures sociales régionales. Cette transformation prend en quelque sorte statut de variable dépendante. Les questions que [se] pose Joseph Yvon Thériault en introduction de la troisième partie de sa thèse illustrent cette problématique : « De quels processus sociaux l'expérience coopérative acadienne est-elle révélatrice ? Quels sont les transformations, à l'époque de l'éclosion coopérative, qui sont explicatives de la pénétration de celle-ci ? » (p. 263). Le dernier chapitre de mon étude de la Beauce, intitulé « Les archives intérieures : fondements mémoriels d'une identité réfractaire », traduit également « la conviction selon laquelle la raison économique ne trouve pas en elle-même son propre principe » : en effet, « ses racines poussent plus en profondeur, dans une identité

²⁶ Cf. Adam M. Brandenburger et Barry J. Nalebuff, *Co-opetition* (New York, Doubleday, 1996).

²⁷ Voir René Lourau, *L'instituant contre l'institué. Essais d'analyse institutionnelle* (Paris, Éd. Anthropos, coll. « Sociologie et révolution », 1969).

culturelle et territoriale dont les formes prises par l'activité de production ne sont somme toute que l'une des matérialisations²⁸ ».

Derrière la similarité de la démarche argumentative et rédactionnelle, se dissimule toutefois une profonde divergence d'ordre épistémologique qui tient à la perception que chacun des chercheurs se fait du degré de responsabilité des acteurs régionaux en termes d'autonomie vs hétéronomie. Dans l'Acadie de Joseph Yvon Thériault, l'entreprise coopérative n'est pas le véritable sujet de l'histoire puisqu'elle ne maîtrise pas la transition qui s'opère à travers elle et dont elle est, en définitive, un simple transmetteur : elle « voulait déterminer les conditions de pénétration du capitalisme, c'est effectivement le capitalisme qui en vient à déterminer les conditions de son fonctionnement » (p. 485). Assurément, le projet coopératif ne fut pas un échec dans la mesure où il a limité les effets négatifs attachés à la période de transition (prêts usuriers, ventes à crédit, etc.) et où il a ainsi permis l'entrée dans le circuit économique de groupes sociaux marginalisés. Bien plus, il a constitué un agent collectif de développement qui a contribué à ralentir le processus de dissolution des rapports sociaux traditionnels et à renforcer la capacité de négociation. En tout cela, le projet coopératif fut positif, *« mais ceci ne fut qu'un moment. La généralisation du capitalisme à l'ensemble social conduira à orienter le développement de l'entreprise. Plus important, le processus ainsi amorcé dissout les catégories sociales qui ont lancé le projet donc l'intérêt social sur lequel l'entreprise était fondée. L'association/entreprise subit un retournement de sa logique »* (p. 486-487). Cette appréciation critique joue l'effet d'un couperet. Le « retournement » s'opère en effet au détriment de la direction communautaire et familiale sur les secteurs de la production vivrière. La bonne volonté des dirigeants – dont la figure n'apparaît à aucun moment dans la thèse – n'est pas en cause : dans son approche de théorie politique appliquée à l'économie, la thèse entend montrer que la contradiction est *immanente* à l'entreprise coopérative elle-même. L'intégration à l'économie continentale a provoqué « une transition brusque d'un capitalisme colonial à un capitalisme d'État » (p. 375). Or, le projet coopératif ne saurait d'abord viser pour eux-mêmes ni le rattrapage économique, ni la généralisation de la valeur marchande ; l'enjeu de l'autogestion réside au contraire en priorité dans la réappropriation du développement et dans la revalorisation des espaces d'autonomie propres à la société civile²⁹.

La thèse de la surdétermination moderniste et capitaliste de l'économie et du modèle coopératif régional est-elle propre au « jeune Thériault », marxisant ? Cette interrogation appelle une double réponse. La première conduit à relever un incontestable effet de génération. Dans la recherche qu'il engage sur le développement industriel de la Beauce au début des années 1980, Robert Lavertue estime qu'un tel processus résulte non pas d'une supposée propension des Beaucerons à l'entrepreneuriat, mais bien plutôt de son inscription dans le cadre global du système capitaliste³⁰.

²⁸ Jacques Palard, *La Beauce inc.*, op. cit., p. 225.

²⁹ Lors d'une conférence qu'il donne à Moncton en 1996, Joseph Yvon Thériault fait preuve d'un net infléchissement de sa pensée en ce qui concerne la place de la région dans l'organisation du système politique : « La régionalisation n'est pas une simple décentralisation administrative. Elle est un puissant mécanisme d'*empowerment*. » (Joseph Yvon Thériault, *Faire société. Société civile et espaces francophones* (Sudbury, Éd. Prise de parole, 2007, p. 24 ; chapitre : « Penser l'Acadie comme société civile »)).

³⁰ Robert Lavertue, *Région, classes sociales et industrie : la question beauceronne* (Université Laval, Département de géographie, Textes et documents de recherche, n° 5, 1981).

Citations de Lénine à l'appui, l'auteur considère que cet espace économique est marqué par le développement d'externalités que la bourgeoisie beauceronne a délibérément suscitées³¹. La seconde réponse prend en compte la pluralité des références théoriques, déjà évoquée. Au cours de son séjour doctoral parisien, Joseph Yvon Thériault a été familier de l'approche critique du phénomène régional portée notamment, à l'EHESS, par Louis Quéré³² et Renaud Dulong³³, cités l'un et l'autre dans la thèse. Toutefois, Stéphanie Chouinard s'attache à souligner également l'influence que la sociologie de la culture développée par Fernand Dumont a exercée sur lui, influence médiatisée par Henri Desroche, son directeur de thèse, qui « tente de conférer au social une importance que la lunette marxisante avait minée au profit du seul cadre économique »³⁴. Joseph Yvon Thériault assume parfaitement ce parcours intellectuel, notamment lorsqu'il estime que « dans le marxisme, il y a peu de contingences, peu de place pour l'avènement et l'événement »³⁵, ou quand il insiste sur la dimension culturelle de la société civile et « l'émergence de nouvelles formes de protestations et de revendications à fondements identitaires qui n'émanent pas de l'espace économique et dont il faut rendre compte »³⁶.

Sans ignorer les effets structurels qui découlent de l'ancrage de l'économie régionale dans le capitalisme continental nord-américain, mon enquête de terrain s'est plutôt inspirée des contributions de « la nouvelle sociologie économique »³⁷. Elle porte à souligner que c'est sans doute la notion de *résistance* qui caractérise le mieux la société beauceronne – à l'instar de l'Acadie de Joseph Yvon Thériault... –, dans son parcours historique comme dans le discours que tiennent volontiers sur eux-mêmes les descendants des « jarrets noirs ». La Beauce québécoise a été longtemps tenue à l'écart des effets modernisateurs de la Révolution tranquille, en matière de structures éducatives ou d'infrastructures de communication. Elle illustre un processus complexe qui, en contexte de mondialisation des échanges, fait du « retard », et donc de la rémanence des valeurs et des structures sociales traditionnelles, légitimées par le courant créditiste d'un Fabien

³¹ Dans une perspective analogue, voir également Juan-Luis Klein, « Région, déploiement du capital et coût du travail. Contribution à l'analyse de la croissance manufacturière dans la région de Québec », thèse de doctorat (géographie), Université Laval, 1981. Une décennie plus tard, toujours sur le même terrain beauceron, Mario Carrier se démarque de cette ligne interprétative et fonde son analyse sur la théorie de la structuration de Giddens. Il tient pour centrale la notion de coopération, dont il teste les effets dans le cadre du principal district industriel beauceron : « Structuration sociale d'un système industriel de PME. Le cas de la région de Saint-Georges-de-Beauce », thèse de doctorat (sociologie), Université Laval, 1991.

³² Louis Quéré, *Jeux interdits à la frontière : les mouvements nationalistes* (Paris, Anthropos, 1978).

³³ Renaud Dulong, *Les régions, l'État et la société locale* (Paris, Presses universitaires de France, 1978). Selon l'auteur, « ce qui s'est progressivement imposé au cours de la démarche d'enquête, c'est que les phénomènes régionaux, dès lors qu'on refusait de s'enfermer à l'intérieur des discours y produits, ne parlaient pas d'autre chose que de l'État, de l'hégémonie, de la crise de direction de classe que traverse aujourd'hui la bourgeoisie française » (p. 11).

³⁴ Stéphanie Chouinard, « mémoire et communauté politique acadienne : l'influence de Fernand Dumont sur l'œuvre de Joseph Yvon Thériault », *international journal of Canadian studies / revue internationale d'études canadiennes*, n° 45-46, p. 132.

³⁵ François Olivier Dorais et Jean-François Daniel, *L'autre moitié de la modernité. Conversations avec Joseph Yvon Thériault* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2020, p. 94).

³⁶ *Ibid.*, p. 97.

³⁷ On peut en trouver une bonne illustration chez Carlo Trigilia, *Sociologie économique. État, marché et société dans le capitalisme moderne* (Paris, Armand Colin, 2002).

Roy, une ressource sur le plan de la spécialisation souple et de la flexibilité productive. C'est sans doute cela la marque de la résilience, et donc de la continuité historique, dans l'Acadie coopérative comme dans la Beauce entrepreneuriale : produire de la modernité grâce à la quintessence de la tradition, faire de la socialité villageoise une force, ou, pour le dire avec les mots de Georges Balandier, transmuter la « dynamique du dedans » en « dynamique du dehors³⁸ ».

*

* *

On peut sans nul doute appliquer au territoire beauceron cet extrait d'un ouvrage de Léon Thériault, *Un territoire acadien*, que Joseph Yvon Thériault a inscrit en épigraphe du chapitre 1 de sa thèse, « L'espace acadien » :

Il y a une continuité historique entre les revendications pour un territoire acadien et les grandes entreprises acadiennes d'autrefois. Il s'agit toujours du même combat mais dans un contexte nouveau, des mêmes défis mais avec de plus grandes ressources humaines et matérielles.

Ici et là, cette « continuité historique » couvre plus de deux siècles et demi, souvent ponctués de périodes de résistance ou de survie mais également consacrés à l'édification d'un capital de confiance et à la mise en œuvre d'une intelligence collective au sein de sociétés régionales et paroissiales naguère « tricotées serrées » qui ont assumé une fonction matricielle de socialisation. À des degrés divers et selon des configurations singulières, l'Acadie et la Beauce se donnent à voir l'une et l'autre comme distinctes et originales, voire réfractaires. On peut relire leur histoire comme le fruit de l'engagement et de la volonté d'une multitude de « héros ordinaires » résilients qui ont forgé leur tempérament dans l'adversité, mais ont aussi su développer une indéniable capacité d'innovation, dans le cadre d'entreprises individuelles comme au sein des structures de l'économie sociale et solidaire. Leur dynamique identitaire leur ont permis, sans l'intervention de la puissance publique³⁹, de faire société, puisqu'« une société civile c'est une réalité capable d'agir collectivement (politiquement) qui possède une personnalité qui façonne un monde⁴⁰ ». Elles sont des corps politiques issus d'une action collective qui, par filiation mémorielle, transcende les générations.

³⁸ Georges Balandier, *Sens et puissance* (Paris, Presses universitaires de France, 1971).

³⁹ Cf. Gino LeBlanc, « La politique sans État : les visages de l'Acadie politique », *Francophonies d'Amérique*, 19, printemps 2005, p. 81-94.

⁴⁰ Joseph Yvon Thériault, *Faire société...*, p. 19.